AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0110
FR0011950732-FS0082

27 janvier 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ELIOR GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 janvier 2026, la société anonyme de droit espagnol Cobas Asset Management, SGIIC, S.A. (Paseo de la Castellana, 53, 2nd Floor, 28046, Madrid, Espagne), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 janvier 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ELIOR GROUP et détenir, pour le compte desdits fonds, 13 153 093 actions ELIOR GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,19% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ELIOR GROUP sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 253 611 809 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.